

Le conseil général de la Moselle se retire du financement du palais des Congrès de Metz

by La Gazette - jeudi, juin 19, 2014

<https://correspondances.fr/le-conseil-general-de-la-moselle-se-retire-du-financement-du-palais-des-congres-de-metz/>

La construction d'un palais des congrès, qui constituait le principal dossier polémique de la campagne municipale de Metz, connaît un rebondissement : le conseil général de la Moselle, qui devait apporter 10 millions d'euros, se retire du plan de financement. La ville et la communauté d'agglomération maintiennent néanmoins le projet d'un coût de 70 millions d'euros.

Mauvaise surprise pour Dominique Gros, maire de Metz, qui a appris mi-juin par la presse que Patrick Weiten, président du conseil général de la Moselle, revenait sur sa participation au financement du futur palais des congrès de Metz. Le département avait pourtant impulsé en juin 2013 la création de la Société publique locale Metz-Métropole Moselle Congrès (SPL M3C) dont elle est actionnaire à hauteur de 21 % aux côtés de la ville (48 %) et de Metz Métropole (31 %) pour lancer la construction de ce complexe de 1 200 places au pied de la nouvelle entrée sud de la gare. Patrick Weiten ne disconvient pas qu'un tel équipement contribuerait au rayonnement de la Moselle, mais estime que la contribution financière prévue à hauteur de 10 millions d'euros n'est plus compatible avec les finances départementales.

Procédure de dialogue compétitif

Aux dires de Thierry Jean, président de Metz Métropole développement et de la SPL M3C, le projet n'est pas pour autant dans l'impasse :

La gestion du futur palais des congrès étant d'ores et déjà confiée par délégation au groupe GL Events, l'annulation du projet aurait par ailleurs pu coûter cher aux porteurs du projet.